

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

BO N°5 du 17 Septembre 2020

Présents : M. PITIE - M. DAYDE – M. TISSEYRE**Excusés** : M. BOUDET

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

Catégorie U13G

La commission Foot Animation a organisée les poules et calendriers en fonction des engagements.

La commission s'inquiète d'une diminution du nombre d'équipes engagées (une baisse d'une dizaine d'équipes comparée à la saison dernière) et d'une probable baisse du nombre de licenciés.

Selon les premières remontées des dirigeants de club, le contexte sanitaire semble inquiéter les parents de joueurs.

Les modalités d'organisation de la saison sont établies comme suit :

La Phase 1 est constituée de 16 équipes engagées en Niveau 1 (Poules A et B) et de 36 équipes engagées en Niveau 2 (Poules C à G).
Le niveau 1 de la Phase 2 sera constituée de 3 poules de 8 équipes, soit 24 équipes.

Les équipes classées en tête des Poules de niveau 2 et les seconds des Poules C, F et G de la Phase 1 viendront s'ajouter aux 16 équipes de niveau 1 de la Phase 1.

Le niveau 2 sera constitué de 4 poules avec les équipes restantes et les équipes supplémentaires qui s'engageront d'ici là.

Les 3 équipes de tête de chaque poule de Niveau 1 en Phase 2 accéderont à la Départementale 1 en Phase 3, en plus du meilleur 4^{ème} des 3 poules.

Il est rappelé qu'un club ne pourra présenter qu'une équipe en Départementale 1.

La Départementale 2 sera constituée des équipes suivantes au classement des poules de Niveau 1 Phase 2.

Enfin, la départementale 3 sera constituée en poules de 8 équipes avec les équipes restantes.

En vous souhaitant une bonne reprise d'activités au sein de vos clubs !

Le Président de la Commission
M. Gérard PITIE





Foot à 8

Catégorie U13G

